

## « Montre de mesure de la glycémie ».: Attention !

En effet, aujourd'hui les seuls modes de mesure du taux de glucose reconnus par les autorités sanitaires sont les systèmes de surveillance comme la mesure de la glycémie capillaire, à l'aide d'un lecteur, la mesure en continu du glucose via des capteurs de glucose en continu et les tests de glycémie veineuse, effectués grâce à une prise de sang en laboratoire.

Vendues comme un outil révolutionnaire pour les patients vivant avec un diabète, un objet qui pourrait « changer votre vie », ces montres\*, à tort présentées comme une avancée technologique majeure, promettent une surveillance continue du glucose sans les désagréments provoqués par les piqûres. Les vendeurs de ces dispositifs utilisent des techniques marketing agressives pour tenter de prouver la fiabilité de leurs produits : à ce jour, aucune technologie de surveillance de la glycémie par une montre n'a été validée par la communauté scientifique ou approuvée par les autorités sanitaires. Nous en déconseillons fortement l'achat et l'utilisation : un tel dispositif représente un danger réel car rien ne prouve la fiabilité des mesures effectuées et peut être source d'erreurs dans la gestion de votre diabète (valeurs erronées, doses d'insuline inappropriées...). Les risques pour votre santé sont donc très conséquents.

Ces graves dérives doivent être signalées à la [Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes](#), chargée de veiller à la protection des consommateurs. Elle dispose d'un pouvoir de sanction et peut prendre des mesures pour mettre fin aux infractions, allant de l'injonction de cessation des pratiques illégales à l'imposition d'amendes administratives ou pénales. Nous avons également averti l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM) de ces problématiques et restons en veille active sur le sujet.

A ce titre, la Food and Drugs Administration (Agence fédérale américaine des produits alimentaires et médicamenteux) a émis [un avis de sécurité](#) fin février pour alerter sur le potentiel danger de ces dispositifs vendus en ligne et déconseiller leur achat. En effet, l'autorité sanitaire américaine précise qu'elle n'a jamais testé, approuvé ni autorisé de montres ou de bagues de mesure du glucose sans piqûre et qu'ils ne sont en aucun cas des systèmes de mesure en continu du glucose. Il en est de même en France !

Quelques conseils pour éviter de se faire avoir :

- N'achetez jamais de dispositifs médicaux sur des sites dont vous n'êtes pas certain de la fiabilité. Passez uniquement par les circuits officiels : vos professionnels de santé, votre pharmacien, ou votre hôpital. Pour être en conformité avec les normes de sécurité et de santé, les produits doivent être marqués CE et satisfaire à un circuit d'évaluation et de mise sur le marché très strict. Pour en savoir plus sur ce circuit, consultez [notre vidéo pédagogique dédiée à ce sujet](#).
- Avant de songer à modifier la manière dont vous surveillez votre glycémie, consultez votre professionnel de santé qui vous conseillera sur les dispositifs approuvés, fiables et adaptés à votre type de diabète.
- Méfiez-vous des publicités sur internet : souvent, il s'agit d'articles "sponsorisés", qui apparaissent dans vos résultats, selon vos historiques de recherche. En effectuant des recherches en ligne sur le diabète, vous pouvez donc être ciblé comme potentiel client de ces offres. Redoublez de méfiance si certaines offres vous paraissent trop alléchantes !
- Pour vous tenir informés des dernières actualités sur le diabète, ne vous fiez qu'à des sources sûres : votre professionnel de santé, l'Assurance maladie, la Haute Autorité de Santé, la Fédération Française des Diabétiques, etc. Quoi qu'il en soit, au moindre doute, consultez votre professionnel de santé !

Nous avons déjà eu l'occasion de nous positionner contre ces dérives dans le cadre de la proposition de loi visant à réguler le secteur de l'influence commerciale, qui avait été portée par le Parlement en début d'année 2024. Déjà, nous y affirmions notre totale opposition à ces publicités mensongères. [Plus d'informations ici](#).

\*Attention : ces produits sont à distinguer des montres permettant de lire le taux de glucose émis par votre capteur.

source : fédération française diabétique

photo : D.R.